



AMBASSADE DE SUISSE  
EN TURQUIE  
004.11. - MI/sa  
ad a.721.7. - BF/bs

ANKARA, le 5 décembre 1972.  
P. K. 25 Çankaya

*1 copie ging au P.9., une veilete Kopie am 27.12. au  
Notul Grandjean,  
mit Posten rapport  
Ankara  
14*

|       |            |  |    |  |  |      |
|-------|------------|--|----|--|--|------|
| no    | MS         |  |    |  |  | 2/3  |
| Datum | 7.12       |  |    |  |  | 28/2 |
| Vize  | ne         |  |    |  |  | 54   |
| EPO   | -7.12.72   |  | 15 |  |  |      |
| Ref.  | av. 721.81 |  |    |  |  |      |

A la Division  
des affaires administratives  
du Département politique fédéral

B e r n e

Rapport de fin de mission (Instruction 722)

Monsieur l'Ambassadeur,

1. Relations entre la Suisse et la Turquie.

Quant à la forme, elles sont cordiales et amicales. Notre pays, notre peuple sont généralement appréciés, surtout par les Hauts fonctionnaires des Ministères des Affaires étrangères, du Commerce, des Finances et autres, qui ont fait des études dans nos universités ou des stages chez nous (Ambassade, Consulats, Organisations internationales, etc.).

Il convient cependant de relever qu'aucun pays étranger - y compris la Suisse - n'est aimé par les Turcs. Dès lors, en abordant la négociation de problèmes concrets, dans lesquels sont en jeu des intérêts turcs, il faudra se préparer à traiter avec des interlocuteurs ne faisant absolument aucune distinction entre représentants de pays amis, moins amis, ou pas du tout amis!...

Dans les affaires - politiques, économiques, financières - il n'y a alors que Turquie et intérêts turcs d'un côté et de l'autre intérêts des étrangers, dont il faut se



méfier, puisque le seul but de ceux-ci, quels qu'ils soient, devrait consister à tromper le bon Turc!

Le Turc ne se méfie cependant pas seulement de l'étranger, mais aussi de son prochain, de ses chefs, de ses subalternes et de ses égaux! Ce climat de méfiance réciproque explique en grande partie l'hésitation des fonctionnaires à prendre position au sujet même des moindres affaires qui leur sont soumises, et leur aversion à assumer des responsabilités, à prendre des décisions. Il y a toujours, dans la hiérarchie administrative, un fonctionnaire plus haut placé, auquel on réserve le risque de "décider"...

Il n'est pas rare de trouver, même au Ministère des Affaires étrangères, la hiérarchie du type suivant, dans la classe des directeurs généraux :

- a) Directeur général
- b) Directeur général a.i. (c'est-à-dire faisant fonction, en cas d'absence du premier)
- c) Directeur général adjoint
- d) Directeur général délégué...

et ainsi de suite pour la classe des... directeurs.

On comprendra donc facilement la lourdeur, voire l'immobilisme de l'ensemble de l'Administration turque!

C'est une plainte générale de tous les diplomates à Ankara, tant de ceux des pays alliés (par exemple Etats-Unis et Allemagne, qui accordent une très importante aide économique et militaire) que de ceux des pays du Consortium, des pays communistes et des pays arabes, etc. etc.

Pour arriver à quelque résultat auprès des Autorités turques, il faut s'armer de leur propre arme, d'une dose infinie de patience! Il convient donc d'intervenir et de



revenir à la charge par des démarches personnelles auprès des différents ministères autant de fois qu'il est nécessaire, sans désespérer... Ce n'est pas une "sine cura" que d'être, à Ankara, le représentant diplomatique d'une Administration qui, à la fin de chaque mois, veut boucler ses comptes!

2. Communauté suisse à Ankara.

Quasi inexistante! Quelque deux douzaines de compatriotes et une soixantaine de double nationale (Suissesses ayant acquis la nationalité turque par mariage).

Il n'y a donc guère de problèmes particuliers avec la colonie.

3. a) L'immobilisme administratif turc peut être attribué, en grande partie, aussi à la circonstance que les différents Ministères paraissent simplement s'ignorer les uns les autres, et ne pas appartenir au même Gouvernement. Cela doit provenir de la médiocrité intellectuelle, culturelle, de la plus grande partie des parlementaires, parmi lesquels sont choisis les membres du Gouvernement. Il y a, dans le Gouvernement Melen, quelques personnalités de premier plan, tels, par exemple, le Ministre d'Etat M. Baykara, le Ministre du Commerce M. Talu, le Ministre des Finances M. Muezzinoğlu, le Ministre des Affaires Etrangères (malgré son esprit nationaliste outrancier) M. Bayülken. Tous les quatre sont cependant des "technocrates", provenant des rangs de hauts fonctionnaires possédant une large expérience de l'étranger! Ce sont bien les seuls me paraissant en mesure de s'entretenir valablement avec des étrangers, et auxquels il est possible d'avoir recours avec l'espoir d'être compris!

De bonnes sources d'information sur la politique intérieure du pays me paraissent :

M. Nihat Erim, à ma manière de voir, l'une des plus solides personnalités politiques du pays;

M. Turhan Feyzioğlu, Secrétaire général du Parti de la Confiance;

M. Bülent Ecevit, Secrétaire général du Parti Républicain du Peuple, très dynamique, ayant des idées progressistes;

M. Ihsan Topaloğlu, Sénateur et ancien Ministre, (études EPFZ) très étatiste;

et, évidemment, le très intelligent et rusé Demirel, Président du Parti de la Justice (majoritaire) et son conseiller intime, le Sénateur Çağlayangil, ancien Ministre des Affaires étrangères, Président de la Commission des affaires étrangères du Sénat, ainsi que le Député Orhan Alp, Président de la Commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale.

b) Le Corps diplomatique d'Ankara est, dans sa majorité, d'excellente qualité. J'ai fait les meilleures expériences avec la plupart de mes collègues.

Je citerai, parmi ceux qui me paraissent en ce moment les mieux informés sur les difficultés économiques, financières et politiques du pays, et qui sont d'un abord facile :

mes collègues allemand, belge, français, italien, autrichien. L'anglais, de bonne classe aussi, quittera Ankara au début de janvier; l'américain ne se débou-  
tonne guère!

c) J'ai surtout fréquenté un groupe de sympathiques Professeurs d'université, qui traversent, actuellement, une période de découragement, étant donné la rigueur avec laquelle les militaires, chargés de l'application de la loi martiale, sévissent contre certains de leurs collègues soupçonnés de sympathie pour les mouvements estudiantins "progressistes".

Bien que l'Ambassade possède un fichier complet à ce sujet, je désire citer, ci-après, le nom de quelques-uns de ceux-ci, avec lesquels j'ai entretenu des rapports souvent amicaux :

- a) Professeur Kudret Ayiter (droit romain, il est aussi  
notre avocat-conseil)  
dont l'épouse est aussi Professeur (propriété intel-  
lectuelle)
- b) Professeur Münci Kapani (droit constitutionnel)
- c) Professeur Hicri Fişek (droit international)  
( b ) et c ) ont fait leurs études en Suisse)
- d) Professeur Hikmet Belbez, avocat-conseil de l'Ambassade
- e) Professeur Ekrem Akurgal (archéologue)
- f) Professeur Tahsin Özgüç (archéologie, Recteur de  
l'Université d'Ankara)
- g) Professeur Şevket Aziz Kansu (Président de l'Académie  
d'Histoire. Beau-père  
de l'Ambassadeur Bilge,  
Berne)
- h) Professeur Bedrettin Tuncel (Littérature française)
- i) Professeur Mithat Fenmen (Directeur du Conservatoire)
- j) Professeur Osman Okyar (sociologie, Université Hacettepe)
- k) Professeur Hikmet Şimşek (Directeur de l'Orchestre  
présidentiel)  
Professeur
- l) İlhan Unat, et son épouse Mme Unat-Abadan, également  
professeur
- m) Professeur İhsan Dođramacı (fondateur et Recteur de  
l'Université Hacettepe)



4. Je recommande l'adhésion au Golf-Club, propriétaire d'un assez mauvais terrain (18 trous). A défaut de grives, on se contente de merles... et les 18 trous d'Ankara sont très appréciés par les Turcs et les Etrangers passionnés de cet impossible sport!

La plus grande partie des membres du Golf-Club (banquiers, avocats, médecins, commerçants) sont ceux qui sont bien argentés à Ankara, en plus des hauts fonctionnaires du Ministère des Affaires étrangères; (on passe des journées et des nuits aux tables de bridge et de poker de ce Club!)

5. La vie à Ankara peut être agréable, grâce au climat sec et sain, et à notre belle résidence. Le pays offre, en outre, des possibilités touristiques inépuisables, très intéressantes, tant au point de vue touristique, qu'archéologique, historique et social.

Il ne faut cependant pas chercher le confort que le pays ne peut offrir.

Et... bonne chance.

Veillez agréer, Monsieur l'Ambassadeur, l'assurance de ma considération distinguée.

L'Ambassadeur de Suisse :

*Krasemann*